

---

# ORDRE du JOUR

---

## Conseil communautaire

du 30 JUIN 2022

\*\*\*\*\*

**- I - TOURISME - rapporteur : Monsieur LIEVRE**

- 1.1. Approbation de la demande de classement de l'Office du tourisme Villefranche Beaujolais Saône en catégorie II

**- II - AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE, HABITAT, MOBILITÉS - rapporteur : Monsieur de LONGEVIALLE**

- 2.1. Approbation du règlement des aides à l'amélioration de l'habitat privé pour les ménages modestes dans le cadre du Programme d'Intérêt Général
- 2.2. Approbation de la modification n°3 du PLU applicable sur la commune de Denicé
- 2.3. Approbation de la modification n°2 du PLU applicable sur la commune de Cogny
- 2.4. Approbation de la modification n°4 du PLU applicable aux communes d'Arnas, Gleizé, Limas et Villefranche-sur-Saône
- 2.5. Approbation de la modification n°2 du PLU applicable sur la commune de Rivolet
- 2.6. Approbation de la modification n°3 du PLU applicable sur la commune de Saint-Julien
- 2.7. Approbation de la modification n°1 du PLU applicable sur la commune de Ville-sur-Jarnioux
- 2.8. Approbation de la modification n°3 du PLU applicable sur la commune de Lacenas
- 2.9. Approbation de la modification n°3 du PLU applicable sur la commune de Saint-Etienne-des-Oullières
- 2.10. Approbation de la modification n°6 du PLU applicable sur la commune de Blacé
- 2.11. Approbation de la modification n°2 du PLU applicable sur la commune de Jassans-Riottier
- 2.12. Abrogation de l'article 2.12 du règlement du PLU applicable sur les communes d'Arnas, Gleizé, Limas et Villefranche-sur-Saône
- 2.13. Avis sur les projets de périmètres délimités des abords à Jassans-Riottier suite à l'enquête publique
- 2.14. Lancement de la consultation des communes et de l'Etat sur le Plan Partenarial de Gestion de la Demande de logement social et d'Information des Demandeurs

**- III - DÉVELOPPEMENT DURABLE, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, ENVIRONNEMENT - rapporteur : Monsieur ROMANET-CHANCRIN**

- 3.1. Mise en place d'un dispositif d'aides financières pour les particuliers qui engagent des travaux de rénovation énergétique de leur logement

**- IV - EAU ET ASSAINISSEMENT, GEMAPI ET RIVIERES - rapporteur : Monsieur DUMONTET**

- 4.1. Application du Règlement d'Assainissement Collectif au système de Blacé et amendement du chapitre relatif à la gestion des eaux pluviales

**- V - SERVICES A LA POPULATION, PETITE ENFANCE, ACCES AUX SOINS - rapporteur : Madame CHEVALIER**

- 5.1. Délégation de service public pour la gestion du centre funéraire crématorium - rapport d'activité 2021

**- VI - COHÉSION SOCIALE, POLITIQUE DE LA VILLE - rapporteur : Madame BAUDU-LAMARQUE**

- 6.1. Autorisation de verser des subventions à des associations dans le cadre du Fonds de Développement Local (FDL)

**- VII - SPORT - rapporteur : Monsieur JAMBON**

- 7.1. Délégation de service public pour la gestion du centre aquatique le Nautile - rapport d'activité 2021

**- VIII - FINANCES - rapporteur : Monsieur DUTHEL**

- 8.1. Concession d'aménagement-ZAC Epinay - Approbation du Compte rendu annuel à la Collectivité locale 2021
- 8.2. Avenant n°7 au traité de concession de la ZAC du Parc d'activités d'Epinay à Gleizé
- 8.3. Concession d'aménagement-ZAC Beau Parc - Approbation du Compte rendu annuel à la Collectivité locale 2021
- 8.4. Avenant n°3 au traité de concession de la ZAC Ile Porte-Beau Parc

**- IX - RESSOURCES HUMAINES - rapporteur : Monsieur DUTHEL**

- 9.1. Fixation du nombre de représentants du personnel au Comité social - maintien de la parité numérique et recueil de l'avis des représentants de la collectivité

**- X - COMMANDE PUBLIQUE - rapporteur : Monsieur DUTHEL**

- 10.1. Approbation de la convention constitutive de groupement de commandes à intervenir avec la commune de Villefranche-sur-Saône pour la location-maintenance de photocopieurs

**- XI - ADMINISTRATION GÉNÉRALE - rapporteur : Monsieur RONZIERE**

- 11.1. État des travaux de la commission consultative des services publics locaux (CCSPL) pour l'année 2021
- 11.2. Délégation du Conseil communautaire au Président
- 11.3. Décisions du Président et du Bureau prises en application de l'article L 5211.10 du CGCT
- 11.4. Désignation du lieu du prochain Conseil communautaire